

**Arrêté du 9 mai 2022 portant cessation de fonctions
(régisseurs d'avances et de recettes) au service administratif régional de la cour d'appel de
Besançon**

NOR : JUSB2213907A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°2008-227 du 5 mars 2008 modifié abrogeant et remplaçant le décret n°66-850 du 15 novembre 1966 relatif à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs ;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment son article 22 ;

Vu le décret n° 2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 27 décembre 2001 relatif au seuil de dispense de cautionnement des régisseurs d'avances et des régisseurs de recettes ;

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

Vu l'arrêté du 23 juillet 2021 portant modification de l'arrêté du 22 octobre 1997 portant institution de régies d'avances auprès des cours d'appel ;

Vu l'arrêté du 2 mai 2022 portant modification de l'arrêté du 22 octobre 1997 portant institution de régies d'avances auprès des cours d'appel ;

ARRÊTE :

Article 1

Il est, à compter du 1^{er} janvier 2022, mis fin aux fonctions de Madame Noelle LOCHIN, greffière principale, en sa qualité de régisseuse titulaire au service administratif régional de la cour d'appel de Besançon.

Article 2

Il est, à compter du 1^{er} janvier 2022, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Hélène JEANNIN, greffière principale, en sa qualité de mandataire suppléante au service administratif régional de la cour d'appel de Besançon.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de Besançon, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait le 9 mai 2022,

Le garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation,
P/le sous-directeur des ressources humaines des greffes
P/La cheffe du bureau des carrières et de la mobilité
professionnelle,
L'adjointe à la cheffe du bureau des carrières et de la
mobilité professionnelle



Sandrine DE VILLELE

Le régisseur	signature
--------------	-----------